

À Puymirol, on votait aussi pour la Poste

La direction envisage de fermer le bureau le mardi. Hier, le maire, Jean-Louis Coureau, appelait la population à se prononcer pour ou contre.

Double vote hier à Puymirol : dans la mairie, on votait pour les Européennes, devant, on se prononçait pour ou contre la réduction des horaires du bureau de Poste.



Photo DDM, J.Sch.

Dit comme ça, au départ, ça peut paraître un peu « too much ». Hier, la petite commune haut perchée de Puymirol, organisait, en marge du vote pour les élections européennes, une consultation de sa population sur le thème « pour ou contre la réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste », que la direction de La Poste

envisage de fermer le mardi à compter du 1er juillet prochain.

Dis comme ça, donc, on pourrait effectivement se dire que le maire, Jean-Louis Coureau (PS), en fait un peu beaucoup pour une demi-matinée de perdue, surtout quand on sait le peu de plages horaires offertes ailleurs aux usagers des zones rurales, qui pour aller déposer un pli, qui pour retirer 50 € de sur son livret A.

Sauf que justement, Jean-Louis Coureau, comme beaucoup de maires ruraux qui ne savent pas vraiment quoi faire, en a assez de ne rien dire et d'accepter que peu à peu on lui dépiaute son service public.

Alors l'autre lundi, épaulé par tout son conseil municipal, il a décidé d'agir en organisant ce dimanche une consultation de ses concitoyens, pour savoir si eux, usagers, étaient d'accord, ou non, avec cette nouvelle réduction des horaires d'ouverture.

Trop tard pour un vrai référendum

La consultation en elle-même, pour respectueuse des canons légaux qu'elle soit, n'avait rien d'officielle : un référendum d'initiative populaire, possible dans ce cas d'espèce, aurait nécessité en effet bien des démarches administratives en amont : « On ne sait que depuis le 2 mai que La Poste envisage de fermer notre bureau le mardi. Le délai était trop court pour organiser un vrai référendum au moment des élections européennes ».

Rompu aux bras de fer syndicaux, aux joutes politiques et à l'usage médiatique, Jean-Louis Coureau sait bien que le tapage est parfois la seule arme pour se faire entendre. « Mais je ne suis pas contre cette fermeture du mardi seulement par dogmatisme », précise celui qui vient d'être réélu président de la commission des services publics de l'amicale des maires du Lot-et-Garonne. « Je suis contre parce que si on nous ferme le mardi, cela signifie, dans deux ou trois ans maximum, la fermeture du bureau de poste de Puymirol ».

Le spectre de la fermeture

Au-delà de son cas particulier, le maire pose donc clairement le problème du maintien du service public en zone rurale : « Il y a 4 ans, on nous assurait que nous resterions bureau centre, avec des facteurs, un receveur, un guichetier, un conseiller financier. En 2006, on nous a fermé le bureau le mercredi après-midi. Il y a deux ans, le receveur a été muté à Laroque-Timbaut. Le mois qui a suivi, on nous a modifié les horaires de levées, qui sont passées de 16 h 20 à 14 h 20, un vrai casse-tête pour tout le monde, notamment en matière de recommandés. La direction de La Poste m'explique qu'il n'y aura aucune conséquence pour le bureau de Poste. C'est faux : partout où les horaires ont été réduits, la fréquentation des agences ou bureaux a baissé. Et quand la fréquentation baisse on sait que ça finit mal. »

Jean-Louis Coureau dit s'être engagé auprès de la poste à entreprendre les travaux de mise en sécurité et de rénovation du bureau de poste : « En contrepartie je veux l'assurance qu'on ne touchera pas aux horaires ». Et si jamais ni la consultation citoyenne ni la prise de position du conseil municipal n'infléchissaient la position de la Poste ? « Eh bien dans ce cas, on ouvrira quand même le mardi. Le maire est officier de police judiciaire : je ferai ouvrir la poste par les gendarmes et je serai moi-même derrière le guichet, dès le premier mardi de juillet ! »

Sans surprise, les 412 votants (contre 380 seulement pour les Européennes) se sont massivement prononcés contre la fermeture du bureau de Poste le mardi : 2 pour, 410 contre.